



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

- Plus fort
  - Plus solidaire
  - Plus attractif
- [www.forez-est.fr](http://www.forez-est.fr)

# SOMMAIRE



- Édito ..... p 03
- Le territoire de Forez-Est..... p 04
- Les compétences ..... p 06

- L'organisation politique..... p 07
- Faire fonctionner Forez-Est..... p 10

## LES FINANCES DE FOREZ-EST

16

## DYNAMISER L'ÉCONOMIE DE FOREZ-EST

20

## FOREZ-EST AU SERVICE DE LA POPULATION

30

## BIEN GRANDIR À FOREZ-EST

34

## AMÉNAGER LE TERRITOIRE DE FOREZ-EST

38

## PROTÉGER LE TERRITOIRE DE FOREZ-EST

46

- L'entretien du patrimoine et des espaces verts de Forez-Est ..... p 52
- Les équipements de la communauté de communes..... p 54

Directeur de publication : Pierre VERICEL  
Crédits photos : Forez-Est, Office de tourisme de Forez-Est, Freepick, Pixabay  
Conception et réalisation : services de la CCFE

# ÉDITO



**Jean-Pierre TAITE**  
Président de la Communauté de Communes  
de Forez-Est

Le rapport d'activité dresse, chaque année, un état des lieux des actions conduites par la CCFE. Il permet de mettre en perspective les objectifs attendus au regard des réalisations et des résultats des politiques publiques.

L'année 2021 comme 2020 n'aura ressemblé à aucune autre. Elle a remis en question la permanence de ce que l'on croyait immuable, elle nous a obligé à faire preuve d'une réactivité et d'une adaptation inédite.

Si l'activité des services s'est déroulée dans les conditions souvent inhabituelles, la mobilisation exceptionnelle des agents et des élus aura permis d'assurer la continuité du service public, et bien plus encore. Nous avons vu s'incarner dans la gestion de cette crise sanitaire les trois piliers de notre projet de territoire = la créativité, la solidarité et la sobriété.

Grâce à l'engagement et la responsabilité de tous, les services communautaires ont continué à fonctionner, la vie démocratique de la CCFE ne s'est pas interrompue, les missions auprès de la population ont été exercées dans la continuité.

Malgré les confinements, nous avons pu poursuivre nos grands projets comme le site de la Grande Usine (ex SAMRO) et la déchèterie de Chazelles-sur-Lyon.

J'ai le sentiment que notre CCFE sortira renforcée de ces deux dernières années, sur ses bases et dans sa trajectoire.

Cette crise a confirmé les risques que fait peser sur l'humanité le fonctionnement actuel de nos sociétés.

Elle démontre l'urgence d'emprunter une autre voie de développement et de reconstruire un modèle plus respectueux des Hommes et de l'environnement, comme nous nous y sommes engagés dans le cadre de notre CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique).

Merci aux élus municipaux et communautaires pour leur participation active aux commissions et groupes de travail.

Un clin d'œil particulier à mes Vice-Présidents, je sais pouvoir compter sur eux pour faire de la CCFE un territoire exemplaire avec une qualité de vie enviée.

Enfin, je ne peux conclure sans remercier une nouvelle fois, l'ensemble des agents territoriaux de notre EPCI qui donnent corps à nos politiques publiques.

CCFE ne saurait avancer sans vos compétences et votre implication.

**Bonne lecture !**

**42**  
communes



# LE TERRITOIRE DE FOREZ-EST

Forez-Est est un territoire à caractère mixte urbain-rural regroupant 42 communes entre Auvergne et Rhône-Alpes. Sa position stratégique, moins d'une heure de Saint-Étienne et Clermont-Ferrand et 1h de Lyon, offre à ses habitants une qualité de vie exceptionnelle.



**65 006**  
habitants

(population totale au 01/01/2021)



**115,1**  
habitants par km<sup>2</sup>



**55 302**  
hectares



**2,27**  
personnes/ménage



**4 081**  
entreprises



**28 863**  
actifs



**20 743**  
emplois  
répartis entre l'agriculture,  
l'industrie, la construction et le  
tertiaire



**72%**  
des emplois situés dans  
les 6 centralités  
(Feurs, Veauche, Chazelles-sur-Lyon, Montrond-les-Bains,  
Panissières et Balbigny)

(données INSEE 2018)

# LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

(acte modifié par délibération du Conseil communautaire en date du 03/11/2021)

## COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités  
Politique locale du commerce  
Promotion du tourisme
- AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire  
Schéma de cohérence territoriale  
Plan local d'urbanisme  
Document d'urbanisme
- GEMAPI
- Aménagement, entretien et gestion des AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
- Collecte et traitement des DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

## COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Protection et mise en valeur de l'ENVIRONNEMENT
- Construction, entretien, fonctionnement D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS d'intérêt communautaire
- ACTIONS SOCIALES d'intérêt communautaire en faveur des personnes en recherche d'emploi ou encore en faveur de la petite enfance et de la jeunesse
- Création, aménagement et entretien de la VOIRIE d'intérêt communautaire
- Création et gestion de MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC
- POLITIQUE DU LOGEMENT et du cadre de vie

## AUTRES COMPÉTENCES

- TIC, THD, développement du numérique
- Création et gestion de Crématorium
- Soutien financier et/ou technique aux porteurs de projets d'intérêt communautaire dans les domaines de l'emploi/la formation/l'insertion/la santé/la culture et le sport
- Promotion et valorisation du territoire de Forez-Est à travers les médias
- Prestations de service et délégation de maîtrise d'ouvrage, opérations sous mandat
- Transport/mobilité : études, aménagement, gestion des embranchements ferrés liés à l'activité économique et d'intérêt communautaire, création et entretien de pôles multimodaux, participation à des études de transport à la demande et de création de service de cars, valorisation de l'accès aux gares existantes
- Aménagement et gestion de l'"Éco-hameau des collines" à Cottance
- Aménagement et gestion de la zone d'aménagement concerté mixte des Murons 2 à Veauche

# L'ORGANISATION POLITIQUE

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire est composé de 71 conseillers communautaires représentant les 42 communes. Il se réunit au minimum 7 fois par an.  
Le conseil communautaire est l'organe délibérant de la communauté de communes. Il est chargé de gérer par ses délibérations les affaires de l'intercommunalité dans la limite de ses compétences.

## BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau se compose de 16 membres : le Président et 15 Vice-Présidents. Il se réunit environ toutes les 2 semaines.  
Le bureau assiste le Président dans ses fonctions, examine les projets de délibérations devant être soumis au vote du conseil communautaire.

## CONSEIL DES MAIRES

Il est composé du Président, des membres du bureau et de chaque maire des 42 communes membres qui se réunit au minimum 6 fois par an.  
Le conseil des Maires est un lieu d'échanges pour impulser et coordonner la coopération entre communes sur des compétences non communautaires : mutualisation, entraide technique sur certains dossiers.  
C'est une instance de concertation qui a un rôle consultatif.

## COMMISSIONS THÉMATIQUES

- Les commissions comprennent au maximum 25 membres désignés au sein du conseil communautaire et des 42 conseils municipaux membres de Forez-Est.  
Elles sont chargées d'étudier les dossiers de leur compétence et préparer les délibérations et décisions qui seront soumises au conseil communautaire. Elles émettent un avis consultatif ou formulent des propositions.
- Ressources humaines : pilotée par Simone COUBLE
  - Finances - comptabilité : pilotée par Pierre VERICEL
  - Aménagement du territoire : pilotée par Gérard DUBOIS
  - Économie – Agriculture et commerces : pilotée par Christian DENIS et Jacques DE LEMPS
  - Mobilités – transports : pilotée par Gérard DUBOIS
  - Environnement : pilotée par Gilles DUPIN
  - Eau – assainissement et GEMAPI : pilotée par Didier BERNE
  - Sport – culture et événementiel : pilotée par Gérard MONCELON et Jacques DE LEMPS
  - Infrastructure – Travaux et voirie : pilotée par Sébastien DESHAYES et Robert FLAMAND
  - Petite enfance, Enfance, Jeunesse : pilotée par Georges SUZAN
  - Tourisme : pilotée par Christian MOLLARD
  - Communication – NTIC : pilotée par Christophe GUILLARME
  - Emploi – Social et Santé : pilotée par Gérard MONCELON
  - Mutualisation / Politiques contractuelles : pilotée par Véronique CHAVEROT
  - Déchets : pilotée par Georges ROCHETTE



# FAIRE FONCTIONNER FOREZ-EST



## LA DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale a poursuivi ses missions de

- Gestion de l'agenda du Président et du DGS
- Préparation, organisation et suivi des instances communautaires (conseils, bureaux) et conseils des maires
- Organisation des réunions de secrétaires de mairie/DGS pour transmettre les informations auprès des 42 communes



**7** conseils communautaires

**219** délibérations du conseil communautaire

**13** bureaux communautaires

**15** délibérations de bureau

**259** décisions

**9** conseils des maires



## COVID-19

La direction générale a continué l'accompagnement de ses communes pendant la crise sanitaire en organisant une commande groupée de masques enfants en tissus auprès de la société POYET MOTTE.

Elle a également organisé la distribution des masques, des gels et des visières fournis par la Préfecture de la Loire pour ses communes en vue des élections départementales et régionales de juin 2021.



## LE CENTRE DE VACCINATION DE FEURS

Une trentaine de personnes de la direction du Centre Hospitalier du Forez, de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Forez-Est, de la Communauté de Communes de Forez-Est, de la Ville de Feurs et de la Croix Rouge ont collaboré chaque jour pour développer la vaccination contre la Covid-19. Début avril 2021, le centre de vaccination intercommunal forézien a été déplacé salle de l'Eden à Feurs afin d'accroître ses capacités.

La direction générale a planifié 298 permanences soit l'équivalent d'1 ETP à compter d'avril. Ces permanences ont été réalisées par des agents de différents services de la CCFE.



## COMMANDE PUBLIQUE

### AFFAIRES JURIDIQUES

**6** marchés de fournitures

**5** marchés de services

**1** concession d'aménagement

**0** contentieux

Le service Achat a procédé à :

**86** négociations dans le cadre de la procédure sans publicité ni mise en concurrence (marchés inférieurs à 40 000€ HT) : économie réalisée : 80 928 €

**19** entretiens de négociations pour 7 marchés publics dans le cadre de la procédure adaptée ou formalisée (marchés supérieurs à 40 000€ HT)

**446 166 €** d'économies réalisées



## PETITES VILLES DE DEMAIN

Depuis janvier 2021, la communauté de communes de Forez-Est s'inscrit dans le réseau national des Petites Villes de Demain porté par l'agence nationale pour la cohésion des territoires visant à améliorer les conditions de vie des habitants du territoire.

Une cheffe de projet dont le poste est subventionné à 75% a été recrutée afin d'accompagner les 4 communes lauréates du programme (Feurs, Panissières, Chazelles-sur-Lyon, Balbigny).

Il s'agit au cours des prochaines années de soutenir et de faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans certaines communes autour de 4 thématiques centrales :

- L'habitat et le renouvellement urbain
- La mobilité
- L'économie
- L'attractivité et l'identité territoriale

La communauté de communes engage une réflexion globale et souhaite proposer une nouvelle attractivité de l'offre d'habitat, développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions, mais aussi améliorer le cadre de vie dans l'espace public.

Pour répondre à l'objectif de veille, maintien et développement de l'offre économique et commerciale, la communauté de communes a reçu une subvention de 40 000 euros pour le recrutement d'un manager de centre ville et des bureaux d'études ont été mandatés et financés à 100% par la banque des territoires pour faire une étude flash sur le commerce des communes PVD.

Petite Ville de Demain s'inscrit dans une démarche intercommunale dont les objectifs entrent en parfaite adéquation avec le projet de territoire et font partie intégrante des enjeux du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique).

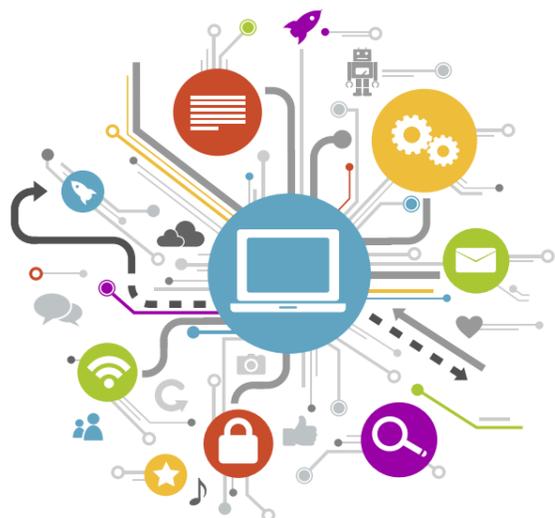
## INFORMATIQUE

L'année 2021 a été marquée par une amélioration des conditions du télétravail (équipement des agents en ordinateurs portables et sécurisation des accès).

Pour éviter les déplacements et permettre aux télétravailleurs de participer aux réunions, deux salles de réunion ont été équipées d'un système de visioconférence.

Le logiciel du service Instruction a été remplacé pour répondre aux nouvelles obligations et un portail usager a été mis en service pour la piscine.

A noter l'acceptation du dossier France Relance concernant les parcours cybersécurité, un projet qui marquera l'année 2022.



## COMMUNICATION

Le service a continué à développer les moyens de communication, dans un contexte sanitaire difficile.

- Acquisition d'Illiwap, application de diffusion d'informations sur mobile pour la communauté de communes et pour les 42 communes membres.
- Renouvellement de la convention avec TL7 pour la réalisation et la diffusion de reportages sur le territoire.
- Avancée de la signalétique des bâtiments communautaires.
- Développement de la communication sur les réseaux sociaux.

- 6** Bulletins internes
- 1** magazine externe
- 15** plaquettes
- 25** flyers
- 42** affiches
- 140** articles de presse

## RESSOURCES HUMAINES

L'année 2021 a été marquée par la volonté d'un accompagnement renforcé des agents dans le contexte de la crise sanitaire, dans un souci d'efficience avec des actions telles que :

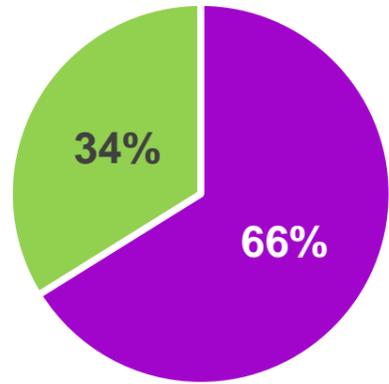
- Le lancement d'une démarche Qualité de Vie au Travail en partenariat avec le CDG42 intégrant une étude préventive sur les risques psycho-sociaux.
- L'expérimentation du télétravail animée par une démarche de développement durable (dans le cadre du PCAET et du projet de territoire) mais également par l'amélioration de la qualité de vie des agents et par la prévention des risques professionnels. Cette expérimentation a abouti à la pérennisation du dispositif avec l'adoption d'une Charte télétravail en décembre 2021.
- La digitalisation de certaines procédures RH (Exemple : dématérialisation de la pose des congés)
- L'élaboration des "Lignes Directrices de Gestion 2021-2026", déterminant la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines de Forez-Est.

2021 a permis également le recrutement de nouveaux métiers et nouvelles compétences pour répondre aux besoins des politiques publiques de Forez-Est, et notamment :

- Un sigiste (élaborer un système d'informations géographiques pour recueillir, traiter et analyser des données géographiques)
  - Un conseiller numérique (aider à réduire la fracture numérique en initiant et formant les usagers),
  - Deux accueillants médiateurs numériques (aider les usagers dans leurs démarches administratives en ligne),
  - Un Chef de Projet "Petites Villes de Demain" (mettre en œuvre un plan d'actions visant à une stratégie de revitalisation des centres bourgs des communes éligibles à ce dispositif étatique)
- Plusieurs de ces postes sont partiellement subventionnés par l'État notamment dans le cadre de son Plan de relance.

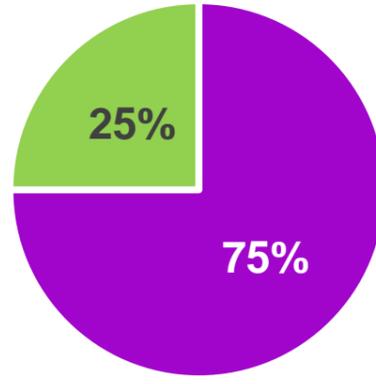


RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR STATUT



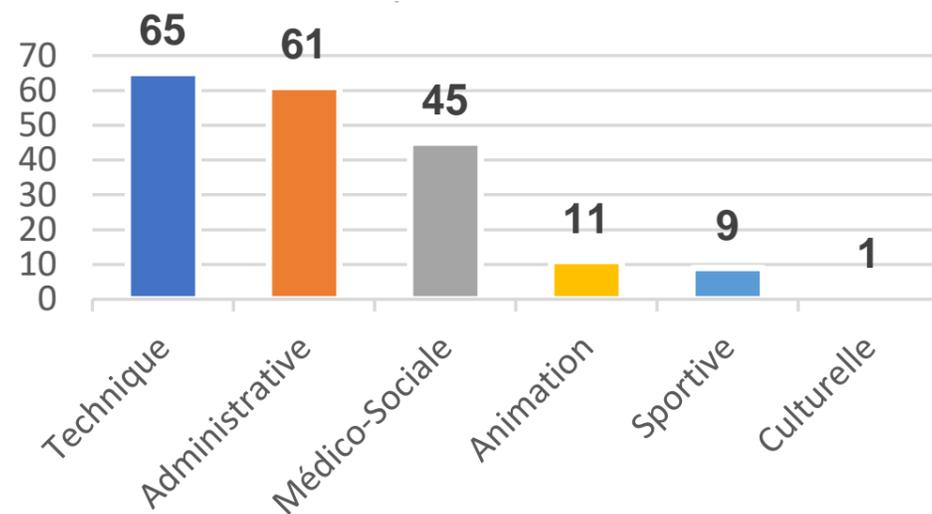
■ Fonctionnaires ■ Contractuels

RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR GENRE

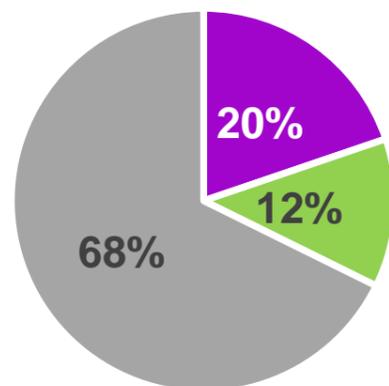


■ Femmes ■ Hommes

RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR FILIÈRE

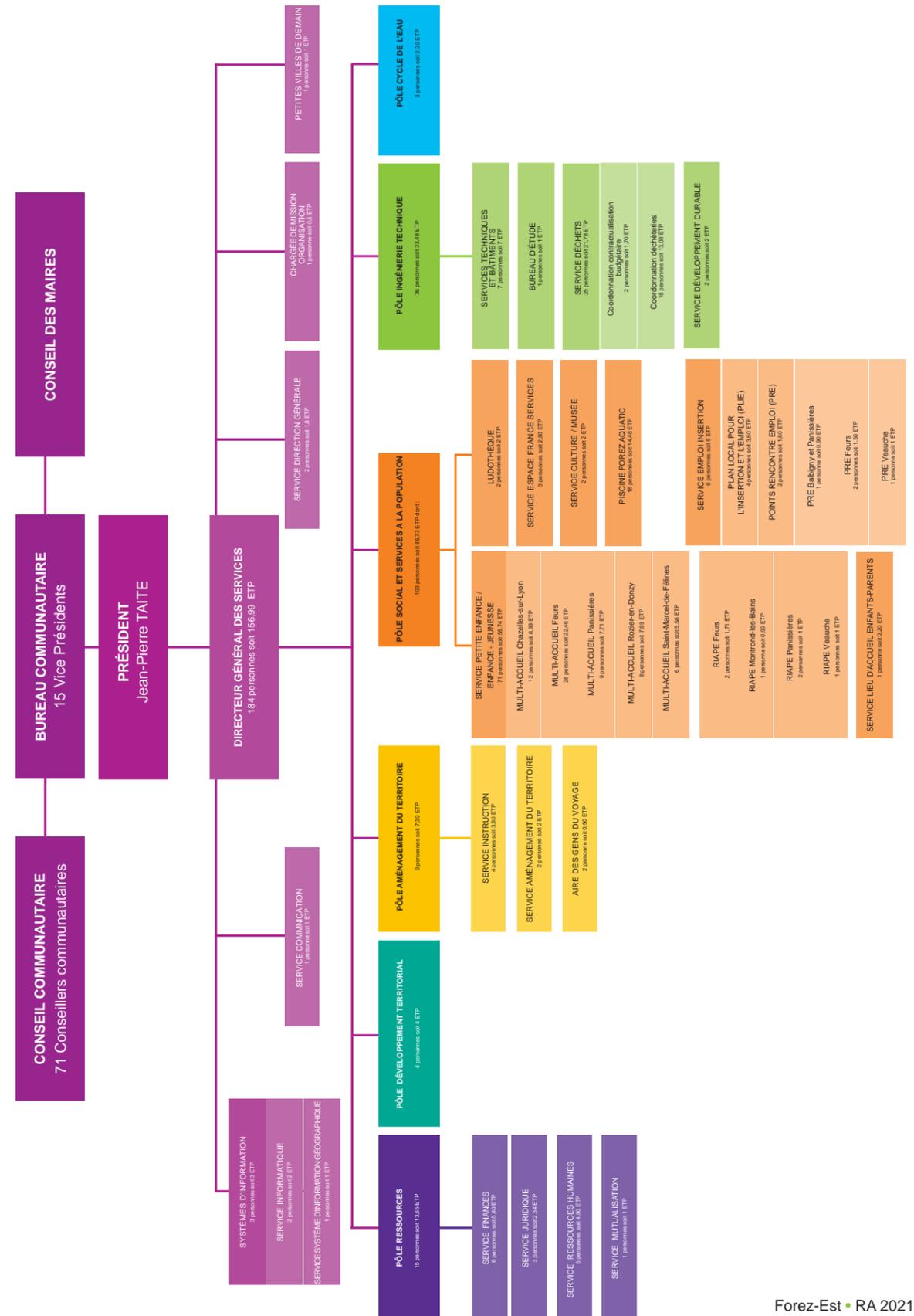


RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE



■ Catégorie A ■ Catégorie B ■ Catégorie C

# ORGANIGRAMME DES SERVICES AU 31/12/2021



# LES FINANCES DE FOREZ-EST

Après une année 2020 marquée par la crise COVID, la CCFE s'est mobilisée pour adapter les services à la situation sanitaire. Elle a par 2 fois mis en place, conjointement avec les communes, des fonds d'aides afin de soutenir les petites entreprises avec points de vente, fortement impactées par les confinements.

Le coût de cette crise sur le budget intercommunal a été chiffré à 800 K€ sur 2020 et le même montant sur 2021.

Parallèlement, la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a entraîné une refonte de la fiscalité locale, entrée en vigueur au 1er janvier 2021.

La réforme de la fiscalité économique, mesure phare du plan de relance avec, notamment la baisse des impôts de production va avoir, dans les années prochaines, un impact non négligeable sur les ressources de la CCFE. Les compensations de l'État ont garanti nos ressources en 2021, mais il plane une certaine incertitude sur les années futures.

Il faut ajouter à cela l'incertitude sur la santé du tissu économique de notre territoire, bien qu'il soit relativement dynamique au sortir de la crise, ainsi que les difficultés de recrutement et d'approvisionnement que connaissent les entreprises.

Notre collectivité devra faire preuve de résilience face à ces bouleversements financiers.



**18**  
budgets

1 principal et 17 budgets annexes



**39 982 K€**  
Dépenses de l'année  
budget principal



**40 206 K€**  
Recettes de l'année  
budget principal



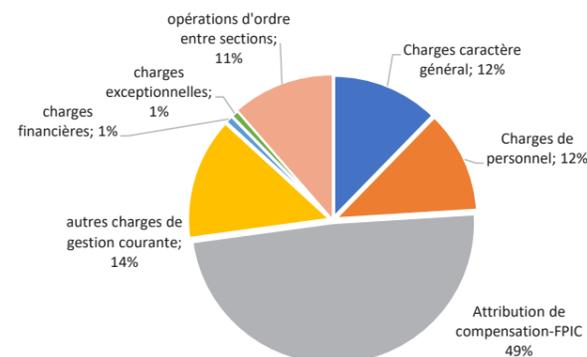
**6 284 K€**  
Capacité  
d'autofinancement  
brute 2021

## COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL

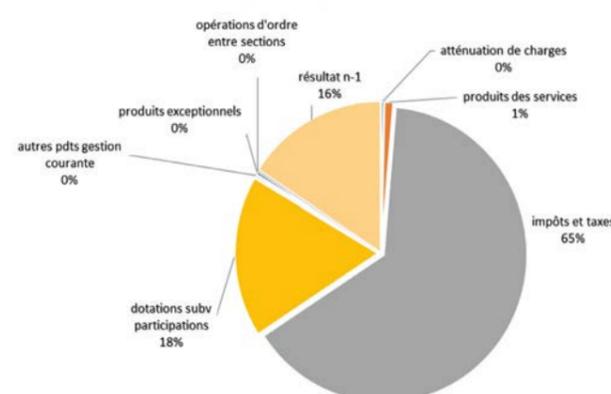
### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
ART	Désignation	CA 2020	CA 2021	ART	Désignation	CA 2020	CA 2021
011	Charges caractère général	3 848 234,16	3 957 395,55	013	atténuation de charges	200 927,56	136 360,64
012	Charges de personnel	3 840 026,29	3 790 128,71	70	produits des services	379 105,02	417 323,41
014	atténuation de produits	15 862 088,36	15 748 647,66	73	impôts et taxes	27 131 710,95	26 631 747,88
65	autres charges de gestion courante	4 796 845,31	4 518 368,95	74	dotations subv participations	5 896 845,57	7 295 345,27
66	charges financières	333 126,74	291 903,12	75	autres pdts gestion courante	338 927,10	110 399,76
67	charges exceptionnelles	509 087,78	278 802,82	76	pdts financiers	20 311,98	
68				77	produits exceptionnels	373 058,10	141 857,92
042	opérations d'ordre entre sections	3 235 267,71	3 675 245,81	78	reprises sur provisions		
022	dépenses imprévues	0,00		042	opérations d'ordre entre sections	648 170,96	60 749,24
023	virement section d'investissement	0,00		002	résultat n-1	4 714 272,08	6 524 567,27
	<b>TOTAL dépenses</b>	<b>32 424 676,35</b>	<b>32 260 492,62</b>		<b>TOTAL recettes</b>	<b>39 703 329,32</b>	<b>41 318 351,39</b>
					résultat de fonctionnement	<b>7 278 652,97</b>	<b>9 057 858,77</b>

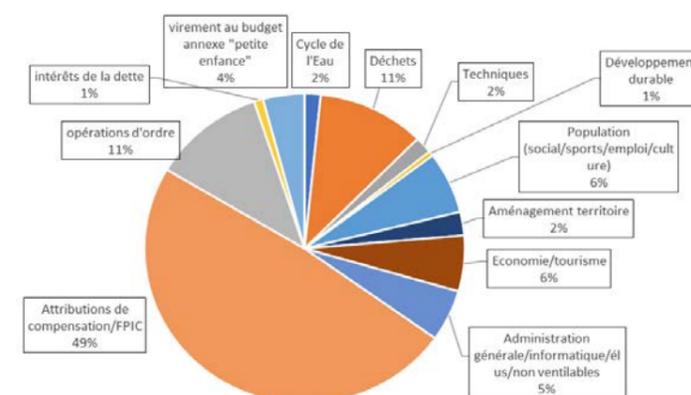
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - CA



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT - CA



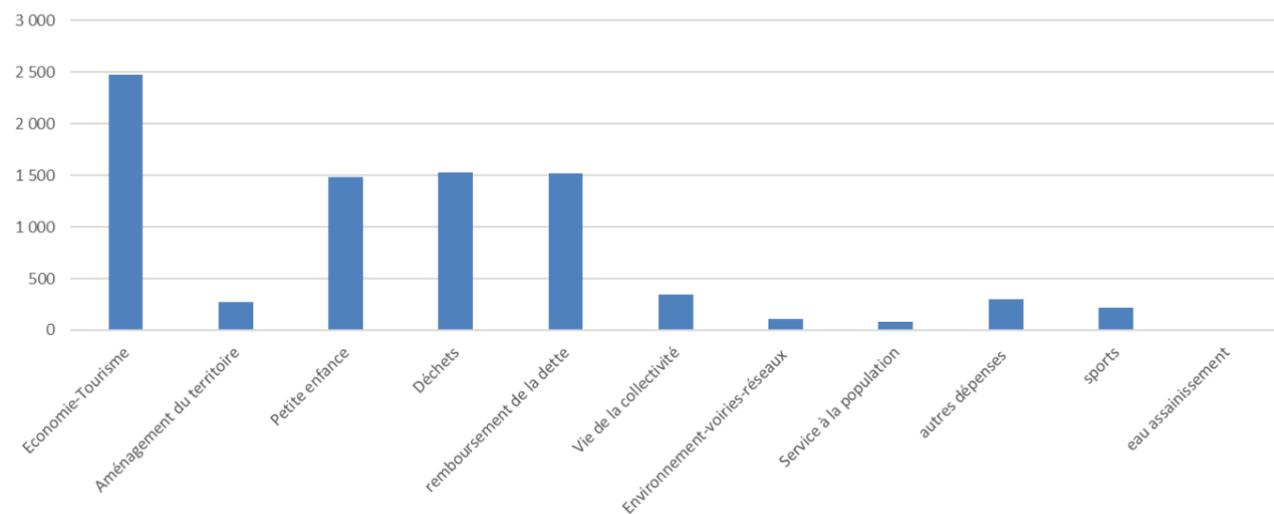
### RÉPARTITION DES DÉPENSES 2021 DU BUDGET GÉNÉRAL PAR POLITIQUE PUBLIQUE :



**SECTION D'INVESTISSEMENT**

CHAP	Désignation	CA 2020	CA 2021	CHAP	Désignation	CA 2020	CA 2021
001	déficit reporté	442 503,46	0,00	001	excédent inv reporté		4 141 596,65
020	dépenses imprévues			1068	excédent de fonct capitalisé	9 097 775,55	754 085,70
				021	virement du fonctionnement		
				024	pdts de cession		
040	opérations d'ordre	648 170,96	60 749,24	040	op d'ordre	3 235 267,71	3 675 245,81
041	opérations patrimoniales	631 864,32		041	op patrimoniales	631 864,32	
10	dotations fonds divers	0,00	42 258,11	10	FCTVA	351 714,20	722 938,85
16	remboursements capital emprunts	1 375 680,70	1 397 836,04	13	Suventions	425 597,04	169 564,40
	opérations d'équipement	7 067 901,64	5 139 603,23	16	emprunts	288 000,00	
				204	subv d'équipement reçues		1 000,00
26	titres de participation	3 173,00		21	immobilisations corporelles	0,16	3 261,80
27	avances aux budgets annexes éco	664 396,70	81 332,80	23	immobilisations en cours	372 606,53	18 499,70
				27	remboursement avances remb avances	366 824,34	821 271,58
458101	opérations sous mandat	0,00		458201	opérations sous mandat	205 637,58	
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>10 833 690,78</b>	<b>6 721 779,42</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>14 975 287,43</b>	<b>10 307 464,49</b>
					<b>résultat d'investissement</b>	<b>4 141 596,65</b>	<b>3 585 685,07</b>

Dépenses d'investissement CA 2021 - Budget Général et Petite enfance (en milliers d'€)

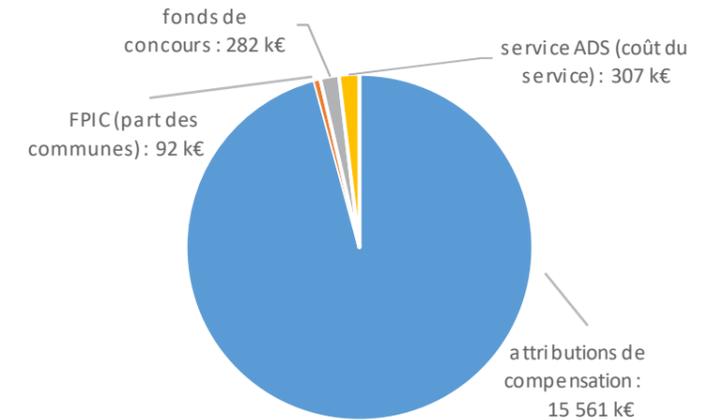


**RETOUR AUX COMMUNES**

Le soutien apporté par la communauté de communes à ses communes membres s'élève à 16 242 K€ sur 28 585 K€ de dépenses réelles de fonctionnement. Soit près de 57%.

Ce soutien se décline en :

- Attributions de compensations : versement obligatoire d'une intercommunalité à Fiscalité Professionnelle Unique à ses communes membres. Son montant est calculé de façon à garantir à chaque commune le même niveau de richesse que l'année précédant le passage en FPU (déduction faite des charges transférées)
- Fonds de concours : subvention versée aux communes pour des équipements particuliers
- FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) : CCFE prend en charge la part normalement à charge des communes
- Service ADS : CCFE finance, pour le compte de ses communes le service d'instruction des autorisations d'urbanisme.



Le reste du budget est consacré aux actions portées par la CCFE sur les communes du territoire dans le cadre de ses compétences : ordures ménagères, maisons de santé, piscines (+ prise en charge des transports des élèves), aérodrome, Points Rencontre Emploi, espaces France services, musées et politique culturelle, aires d'accueil des gens du voyage, zones économiques, tourisme, crèches et Relais d'Assistant Maternel, service de secrétaire de mairie itinérante, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

**RÉSULTATS TOUS BUDGETS**

	BUDGET CCFE	FONCT	INV	TOTAL 2021
1	BUDGET PRINCIPAL CCFE	9 057 858,77	3 585 685,07	12 643 543,84
2	Petite enfance	0,05	-481 829,39	-481 829,34
3	OM CCFE	468 925,44	225 905,29	694 830,73
4	FF Assainissement	79 824,41	-28 400,52	51 423,89
5	FF Zones économiques	0,00	0,00	0,00
6	CM t croix rampeau (éco hameau	0,00	0,00	0,00
7	CM Zones d'Activités	0,00	0,00	0,00
8	CM FADEL	102 000,30	-271 882,69	-169 882,39
9	PSG ZA Bellegarde	0,00	0,00	0,00
10	PSG ZA veauche - les loges	0,00	54 727,42	54 727,42
11	PSG PLIE	114 075,14	3 612,00	117 687,14
12	FL résidence d'entreprise	78 094,72	-14 739,52	63 355,20
13	FL immobilier d'entreprises	275 742,92	-11 432,23	264 310,69
14	FL ZE Montfuron	0,00	0,00	0,00
15	SAMRO (Immo d'entreprises)	0,00	-821 917,72	-821 917,72
16	ZA Gagères Violay	0,00	0,00	0,00
17	ZA Pré coton Pouilly	0,00	990,00	990,00
18	ZA les longues Nervieux	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAUX</b>	<b>10 176 521,75</b>	<b>2 240 717,71</b>	<b>12 417 239,46</b>

# DYNAMISER L'ÉCONOMIE DE FOREZ-EST

La Communauté de Communes de Forez-Est a souhaité inscrire le développement économique au cœur de ses engagements.

Le projet de territoire approuvé par la CCFE le 30 janvier 2019 fait ainsi du développement économique une orientation prioritaire avec un objectif majeur : mettre en œuvre une stratégie de promotion économique, d'accueil et d'accompagnement des entreprises.



## FOREZ-EST TERRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES



### OFFRE FONCIÈRE

Le Schéma d'Accueil Economique (SAE) en cours d'élaboration dont le diagnostic et les orientations ont été définis en 2021 va ainsi permettre à la communauté de communes de disposer d'une feuille de route pour planifier, encadrer les grandes orientations de développement et d'aménagement de l'offre foncière et de l'immobilier d'entreprise sur notre territoire

Nombre de ZA	Surface totale	Surface utile/cessible
37	417,62	297,22

Surface occupée (y compris option)	Disponibilité immédiate	réserve foncière
240,17	1,12	55,93

L'offre foncière gérée par Forez-Est représente au total 417 ha dont 240 ha de foncier occupé.

Il reste peu de terrains viabilisés disponibles à la vente : 1,12 ha

A noter que les 56 ha de réserves foncières concernent pour 30 ha à proximité de l'A89 ( future ZAIN de Balbigny) et pour 17 ha ( ZAC des murons 2 à Veauche ) : 2 projets de zones d'activités stratégiques

**65** prospects accompagnés en recherche de foncier ou de bâtiments



**37**  
zones d'activités économiques  
à aménager, gérer et viabiliser



**2,3 ha**  
de terrains vendus  
soit 752 290 €HT



**45**  
commerces aidés  
soit 74 473 €  
(aide Investissement aux commerces)



**258**  
commerces aidés  
soit 258 000 €  
(2<sup>ème</sup> aide COVID)  
206 400 € financés par Forez-Est  
et 51 600 € par les communes

## RÉHABILITATION DU SITE EX SAMRO

### EN UNE NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉS :

### " LA GRANDE USINE " À BALBIGNY



Avant travaux



Après travaux

Accueil de trois entreprises extérieures au territoire créatrices à moyen terme de près de 120 emplois.

**Surface totale du tènement à aménager 77 057 m<sup>2</sup> dont 60 420 m<sup>2</sup> de superficie privative (7 lots au total).**

Ces travaux se sont déroulés du 11 janvier au 29 juillet 2021 et comprennent notamment la création d'une voirie centrale interne avec allées piétonnes et voies cyclables, la création des réseaux en adduction eau potable, eaux usées, eaux pluviales, éclairage public, renforcement du réseau électrique, télécommunications et fibre optique.

Cette réhabilitation a permis de conforter le développement de trois entreprises :

- La société OSSABOIS spécialiste de la construction hors-site en bois employant près de 70 salariés sur le site
- La SAS RECYF (30 salariés) récupère les métaux non ferreux présents dans les mâchefers d'incinération des ordures ménagères non dangereux
- Le Groupe O ( 20 salariés ) : deux sociétés sur le site
  - **OSE Étude et conception** : réalisation en acier, inox, alu et autres métaux,
  - **OCM Container** : réutilisation et modification des containers maritimes

**5 millions €** de dépenses engagées par la CCFE depuis 2019

**2 681 091 €** de rachat du site auprès d'EPORA

**1 856 036 € HT** de travaux d'aménagement

**395 113 €** de dépenses d'entretien de fonctionnement

**430 065 €** de Subvention de l'État (DSIL)

**2 750 039 €** de recettes de la vente des surfaces privatives (7 lots)

## ZAC DES MURONS II

### À VEAUCHE



Périmètre de la ZAC : 30 ha

**Objectif** : créer une nouvelle offre foncière à destination des artisans et des PME

Signature avec Novim en septembre 2021 du traité de concession d'aménagement de la ZAC des Murons II à Veauce pour une durée de 7 ans.

D'une surface totale de 30 ha, la ZAC était répartie (dans le dossier de création en 2016) en trois grands ensembles :

- 17 ha pour l'activité économique (forte demande sur Veauce)
- 3 ha pour le logement (80 logements),
- 4800 m<sup>2</sup> pour un équipement public ou privé.

Le reste correspond aux surfaces de voiries et espaces verts.

#### Missions confiées à NOVIM

- Finaliser les acquisitions foncières,
- Constituer le dossier unique environnemental,
- Piloter le dossier de réalisation de la ZAC,
- Réaliser les aménagements de la zone et d'en assurer sa commercialisation,

Le bilan financier prévisionnel de l'opération est établi à 16 466 172 € en dépenses et recettes.

## PROJET DE LA ZAIN DE BALBIGNY

### ZONE STRATÉGIQUE

### RECONNUE PAR L'ETAT

La ZAIN a été retenue fin 2021 au contrat plan État Région 2021-2027 dans le cadre de l'axe stratégique n°1 : relocaliser et faire d'Auvergne Rhône-Alpes une grande région créatrice d'emplois.

**Portage de la ZAIN de Balbigny** : CC de Forez-Est et Roannais Agglomération

La ZAIN de Balbigny s'étend sur 72 ha dont un prévisionnel de 30 ha commercialisables dédiés à de l'économie avec le souhait des deux collectivités d'accueillir sur un lot principal d'un seul tènement de près de 20 ha un acteur national de l'industrie, du secteur logistique ou des technologies du futur.

**Objectif** : créer au minimum 500 emplois



Périmètre ZAIN de Balbigny

Vers Feurs

**ZAC DE LA FONT DE L'OR**

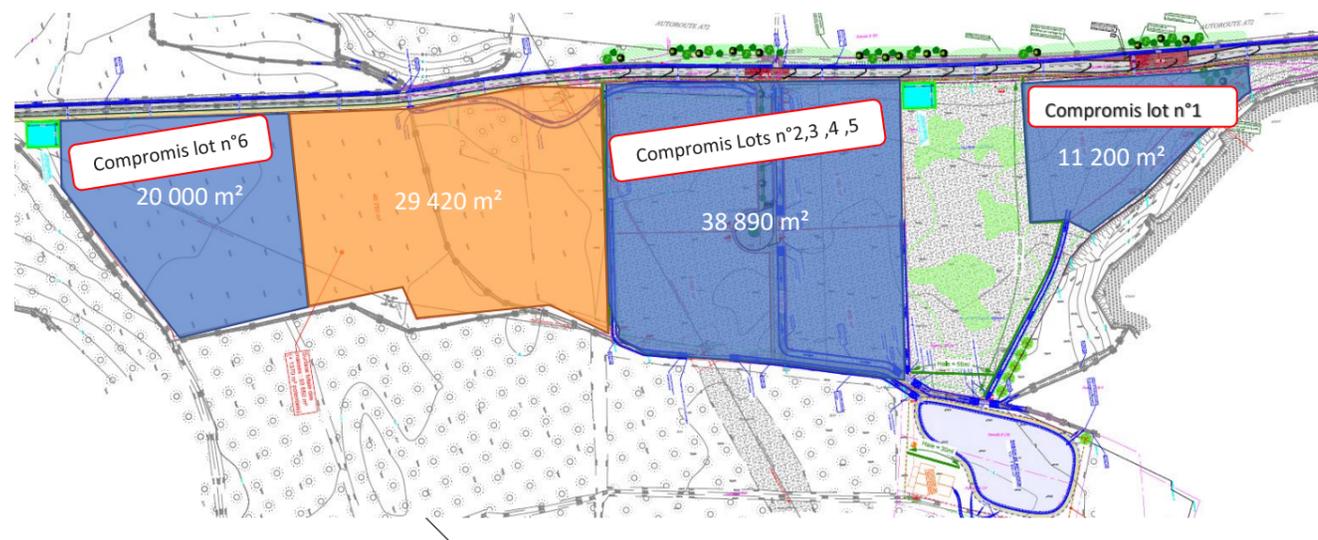
**À CLEPPÉ**



**Fin 2021 : signature de trois compromis de vente pour une superficie totale de 70 095 m<sup>2</sup>**

- Lot n°1 d'une superficie de près de 11 205 m<sup>2</sup> à IRIS production pour une activité de textile de luxe
- Lots n° 2/3/4/5 d'une superficie de près de 38 890 m<sup>2</sup> en vue de l'implantation de la société MACH 1
- Lot n° 6 d'une superficie de 20 000 m<sup>2</sup> en vue de l'implantation d'ORA 7 filiale du groupe YESS électrique

Plan état de commercialisation ZAC Font de l'Or – décembre 2021



**TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT**

**DES ZONES D'ACTIVITÉS EXISTANTES**

**PLUS DE 320 000 €**

- 194 400 € engagés pour des travaux de réfection de voirie sur les ZA du Canal à Chambéon, ZA du Pont Rochand et ZA du Crozet à Panissières, ZA des Loges I à Veauche.
- Plus de 87 000 € pour des travaux de sécurité et de réseaux sur les zones d'activités du Roule à Panissières, de Lestra (photo ci-contre), des Vorzines à Bellegarde-en-Forez et des Loges II à Veauche.
- Démarrage des travaux de viabilisation de deux parcelles sur la ZA de Montfuron à Chazelles-sur-Lyon : montant engagé des travaux sur 2021 pour 38 916 €.



**ANIMATION ÉCONOMIQUE :**

**3<sup>ÈME</sup> ÉDITION DES LAURÉATS DE L'ÉCO**

**OPÉRATION DE MISE EN VALEUR ET PROMOTION**

**DU DYNAMISME DE NOS ENTREPRISES**

Jeudi 25 novembre 2021 a eu lieu la soirée des Lauréats de l'éco, organisée cette année aux Foréziales à Montrond-les-Bains.

L'événement, organisé par le service Développement territorial de la communauté de communes, a réuni une centaine de personnes et a permis de récompenser 10 entreprises du territoire :

- Innovation : I-bride (Saint-Marcel-de-Félines)
- Tourisme/ loisirs : Château Blanchard (Chazelles-sur-Lyon)
- Agriculture : Emmanuel TISSOT (Néronde)
- Développement : Vincent BERTHET (Saint-Martin-Lestra)
- Commerce de proximité : Cottance Café (Cottance)
- RSE (responsabilité sociétale des entreprises) : Papeteries PICHON (Veauche)
- Savoir-faire : Euromag (Panissières)
- Entreprise familiale : Maçonnerie DUTEL (Feurs)
- Développement durable : Recyf (Balbigny)
- Création : Le boudoir de Johanna (Montrond-les-Bains)

En partenariat avec Initiative Loire, 12 entrepreneurs dont le projet a bénéficié d'un dispositif d'aide ont également été mis à l'honneur.



# ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES LOCALES DANS LEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

## SOUTIEN FINANCIER AUX PETITES ENTREPRISES

### LIÉ À LA POURSUITE DE LA CRISE SANITAIRE

#### COVID-19

**258** commerces aidés soit :

**258 000 €** (206 400 € financés par Forez-Est, 51 600 € par les communes)

**1 000 €** d'aides financières (800 € financés par CCFE et 200 € par la commune d'implantation) pour faire face aux fermetures administratives imposées en raison de la crise sanitaire

**FOREZ-EST** communauté de communes

## Aide COVID-19 Commerces de Forez-Est

2<sup>ème</sup> confinement

Forez-Est, en lien avec les communes, mobilise de nouveau une enveloppe financière pour soutenir le commerce de proximité ayant fait l'objet d'une fermeture lors du 2<sup>ème</sup> confinement en novembre 2020.

**Pour qui ?**

- Les commerces de proximité ayant un point de vente avec vitrine (destiné aux particuliers)
- Les commerçants non sédentaires installés sur les marchés réalisant leur activité sur le territoire de Forez-Est

**Quels sont les critères ?**

- Avoir fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public suite au décret du 29 octobre 2020,
- Être immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Registre des Métiers,
- Avoir une activité créée avant le 29 octobre 2020,
- Avoir de 0 à 15 salariés,
- Avoir son siège social et son établissement d'activité économique sur l'une des communes de Forez-Est,
- Avoir un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 000 € HT et un bénéfice annuel imposable inférieur à 90 000 €.
- Être à jour de ses cotisations sociales et fiscales.

**Le Forez** soutient ses bars et restos

**JEU CONCOURS**

du 9 juin au 6 juillet

À GAGNER

**450** packs culture

**5** vélos à assistance électrique

informations : [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr) - [www.forez-est.fr](http://www.forez-est.fr)  
Jeu soumis à obligation d'achat

Loire FOREZ FOREZ-EST communauté de communes

## OPÉRATION DE SOUTIEN

### POUR LA RÉOUVERTURE DES BARS/RESTAURANTS

Fin juin/début juillet 2021 : Jeu concours en partenariat avec Loire Forez Agglomération

#### Objectif :

- Aider à la reprise dès leur réouverture
- Aider à la relance du secteur culturel et touristique via des packs culture du Forez à gagner

**Dotation : 450 packs culture et 5 vélos** à assistance électrique (coût de l'opération CCFE : 16 025 € HT)

45 bars restaurants de Forez-Est participants.

## PROLONGATION DE LA CONVENTION AVEC LA RÉGION

### AUVERGNE RHONE-ALPES (AURA)

Une convention de soutien avait été signée en 2020 entre la CCFE et la Région AURA, afin d'octroyer des prêts exceptionnels aux associations, entreprises de moins de 20 salariés et micro-entreprises, afin que celles-ci puissent faire face aux difficultés engendrées par la crise sanitaire.

Cette convention, dont les termes devaient prendre fin en décembre 2020 a été prolongée jusqu'en juin 2021.

**10** dossiers inscrits pour un montant total de :

**133 000 €** d'aides votées

**13 300 €** de montant moyen de l'avance remboursable par dossier

## AIDE INVESTISSEMENT COMMERCE

Forez-Est poursuit son soutien auprès des commerces locaux en gérant un dispositif d'aide financière à l'investissement depuis 2018.

Attribution d'une enveloppe annuelle de 80 000 €

En 2021 : **45** dossiers de commerces validés soit **74 473 €** d'aides votées par Forez-Est, autant par les communes.



## AIDE AUX UNIONS COMMERCIALES

Coordination de réunions d'échanges pour partage d'expériences avec les associations de commerçants et les élus "commerce" des centralités.

Mise en place d'une aide aux initiatives collectives des associations de commerçants -> 1 projet soutenu pour 1 260 € (projet numérique de site internet Le Dynamisme Chazellois).

## PARTENARIAT AVEC INITIATIVE LOIRE

Un partenariat privilégié avec Initiative Loire acteur n°1 du micro-crédit professionnel dans la Loire.

Attribution par CCFE d'une dotation de 35 000 €

Partenariat engagé depuis 2017 pour soutenir les porteurs de projets en création ou en reprise de petites entreprises via l'attribution de prêts d'honneurs à taux zéro.



**77** porteurs de projets accueillis et accompagnés

**65** aides octroyées pour un montant de prêts d'honneur de :

**431 200 €** tous dispositifs confondus

Effet levier de **6,3** sur prêts bancaires soit un montant de prêts mobilisables de près de :

**2** millions d'euros

**82** emplois générés

# LE TOURISME UNE THÉMATIQUE D'EXCELLENCE



## SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT

### TOURISTIQUE DE FOREZ

Élaboration et validation des orientations touristiques pour les prochaines années.

Objectif : avoir une feuille de route sur les actions à soutenir pour consolider et développer le tourisme sur Forez-Est.

Des actions définies issues de 4 orientations touristiques :

- 1- Connecter le patrimoine à une offre touristique de pleine nature,
- 2- Soutenir les projets d'hébergements (groupe notamment) et impulser une démarche d'accueil qualité "à la forézienne",
- 3- Exploiter davantage les savoir-faire et produits locaux dans l'offre touristique de Forez-Est (ex : Réseau Terre de Tisseurs, Terre d'excellence, talents cachés...),
- 4- Utiliser le marketing de la destination Forez pour promouvoir les orientations retenues.

## CRÉATION MARQUE TOURISTIQUE

### "RENDEZ-VOUS EN FOREZ"

En lien avec Loire Forez Agglomération : définition d'une nouvelle marque touristique à l'échelle du Forez, portée par les offices de tourisme de Forez-Est et de Loire Forez Agglomération.

## FINANCEMENT DU GRP

### TERRE DE TISSEURS

Finalisé en 2021 pour un usage grand public en 2022.



**161km** de balisage de circuits pédestres traversant 21 communes ayant une richesse patrimoniale liée au textile

**2 000** balises posées  
Réalisation d'un livret /dépliant

**46 779,49 €** Montant total du projet

**14 198 €** d'aide LEADER

# SOUTENIR LE MONDE AGRICOLE



## PROJET ALIMENTAIRE

### TERRITORIAL (PAT)



La CCFE a répondu à l'appel à projet national pour le développement du PAT (Projet Alimentaire Territorial) lancé par le ministère de l'agriculture et a été retenue pour une reconnaissance officielle de niveau 1.

Cette labellisation permet de soutenir financièrement le PAT de la communauté de communes et d'utiliser la marque "Projet Alimentaire Territorial" ainsi que le logo associé. Elle s'est donc engagée dans cette démarche en lançant le recrutement d'un chargé de mission.

L'objectif est de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.



## COLLECTE DE PNEUS D'ENSILAGE

Pour la 2<sup>ème</sup> année, la communauté de communes s'est engagée aux côtés des agriculteurs, du Département, de la Chambre d'Agriculture de la Loire, des Comités de développement agricole et de l'association Ensivalor pour prendre en charge une partie des coûts d'élimination des anciens pneus utilisés par les agriculteurs pour lester les bâches recouvrant les silos d'ensilage.



**117** participants à l'opération  
**1 011 tonnes** collectées

# FOREZ-EST AU SERVICE DE LA POPULATION



## COHÉSION SOCIALE ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS POUR TOUS

La Communauté de Communes de Forez-Est porte des actions à travers son projet de territoire, afin de garantir et de préserver l'accès de tous aux services publics.

Cela passe par une réponse adaptée au défi de la fracture numérique, notamment par le déploiement de France Services et à celui de la désertification médicale, par des Maisons de santé pluri-disciplinaires.

Ces dispositifs visent à assurer cette cohésion sociale et l'accès équitable de tous aux services publics sur le territoire.

L'action de la CCFE en matière de cohésion sociale s'illustre enfin par l'animation d'un dispositif spécifique en direction des publics les plus éloignés de l'emploi et par une réponse de proximité aux problématiques liées à l'emploi et à la formation.



**265**

**personnes**

**accompagnées**

dans le cadre du dispositif LOIRE, au titre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Forez, 841 personnes accueillies dans le cadre de l'accueil tout public des Points Rencontre Emploi (PRE) de la CCFE



**4 053**

**personnes**

**accompagnées**

au sein de France Services (2 418 en 2020)



**35**

**participants aux ateliers**

**informatiques**

(en partenariat avec le centre social ou en intergénérationnel avec les élèves du lycée). La crise sanitaire n'ayant pas permis aux ateliers informatiques de se tenir régulièrement



### MAISONS DE SANTÉ

Les Maisons de santé luttent contre la désertification médicale, en permettant à l'utilisateur d'avoir accès à des professionnels de santé pluri-disciplinaires, sur le même lieu.

La Communauté de Communes de Forez-Est a mis en place un fonds de concours permettant aux communes qui en remplissent les conditions de bénéficier d'un soutien financier dans la réalisation de leur projet.

En septembre 2021, Feurs a accueilli sa Maison de santé, après Panissières et Rozier-en-Donzy.

### PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

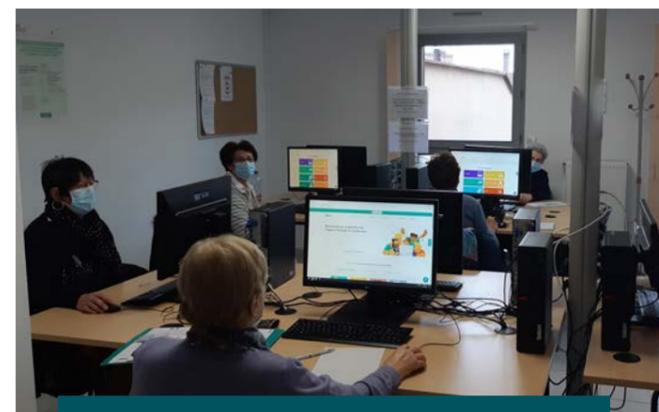
#### POINT RENCONTRE EMPLOI

Le Plan local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Forez a accompagné 265 personnes habitant le territoire de la Communauté de Communes de Forez-Est en 2021.

Les quatre lieux d'accueil tout public du territoire (Balbigny, Feurs, Panissières et Veauche) ont permis de renseigner 841 personnes.

Plusieurs ateliers collectifs ont été organisés en direction du public (autour de thématiques diverses : numérique, juridique, intérim...), ainsi que des visites d'entreprises à Feurs, Marclopt et Balbigny.

Accueil tout public	Balbigny	Feurs	Panissières	Veauche
EMPLOYEURS REÇUS ET RENSEIGNÉS	8	20	5	5
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	70	179	34	5
CV LETTRE DE MOTIVATION	17	46	11	4
DÉMARCHE PÔLE EMPLOI	72	167	9	4
RECHERCHE OFFRE FORMATION OU CANDIDATURES	37	20	26	16
RENSEIGNEMENT, RDV, LIEN PARTENAIRES	53		32	
<b>TOTAL FRÉQUENTATION</b>	<b>258</b>	<b>432</b>	<b>117</b>	<b>34</b>



### FRANCE SERVICES

#### ET ATELIERS NUMÉRIQUES

La dématérialisation des services publics a accentué la fracture numérique au sein des territoires et de la population française. On évalue à près d'un quart la proportion de la population rencontrant des difficultés avec le numérique.

Permettre l'accès à ces services est pour la CCFE une priorité, partagée avec l'État, qui soutient le dispositif sur un plan financier. Le développement de l'Espace France services situé à Chazelles-sur-Lyon s'est poursuivi en 2021, avec une moyenne de 18 accompagnements par jour. Ces rendez-vous concernent prioritairement des démarches liées à la liquidation de retraite pour les usagers.

Veauche accueillera une France Services au sein de la Maison du Parc début 2022. D'autres communes sont candidates à l'ouverture d'une France Services sur le territoire.

De plus, afin d'accompagner au plus près les usagers, la CCFE a recruté un conseiller numérique en octobre 2021. À travers l'animation d'ateliers informatiques sur le territoire de CCFE, sa mission est de sensibiliser les usagers aux pratiques et usages du numérique.

**94%** de taux de satisfaction des usagers accueillis à l'espace France Services à Chazelles-sur-Lyon en 2021

# SPORT, CULTURE, LOISIRS AU PLUS PRÈS DES USAGERS

La démarche en matière culturelle et de loisirs portée par la Communauté de Communes de Forez-Est relève de la logique du "aller vers" : s'adapter à l'utilisateur, à ses besoins, au plus près des territoires.

C'est le sens de la ludothèque itinérante, qui a dû, au cours de l'année 2021, s'adapter à la crise sanitaire, en proposant des "drive" où les usagers pouvaient récupérer leurs jeux, en lieu et place des animations habituelles.

C'est également l'objet de la politique culturelle que mène la CCFE, à travers la mise en place et la coordination de projets d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), la gestion et la coordination du site de La Chapellerie, la participation à des dispositifs multi-partenariaux (Pays d'Arts et d'Histoire, Terre de Tisseurs), le suivi du soutien aux associations culturelles (dossier de subvention, conseil, ressources), ou encore la facilitation de la mise en réseau des acteurs culturels du territoire.

Un projet culturel de territoire est en cours d'élaboration par les élus de la commission sport-culture, afin de donner davantage de consistance à cette politique.

L'utilisateur est également au centre de l'attention à la piscine Forez Aquatic, située à Feurs, notamment avec l'accueil des scolaires tout au long de l'année pour l'apprentissage de la natation, mais également avec celui du nageur, régulier ou occasionnel.



## 49 907

### entrées à la piscine

dont 21 633 scolaires, une fréquentation en baisse de près de 50%, à cause de la crise sanitaire



## 332

### abonnés

à la ludothèque  
mise en oeuvre de drive sur  
35 communes, qui ont généré 564 prêts  
de jeux



## 128

### animations

de la ludothèque dans  
les structures Petites  
enfance du territoire



## 242 000 €

### de subvention

### aux associations culturelles

pour le fonctionnement des structures ou  
pour la mise en place de projets spécifiques



## CULTURE

Dans le cadre de la politique d'Éducation aux Arts et à la Culture portée par la CCFE, les trois musées textiles de Forez-Est (Atelier-Musée du chapeau de Chazelles-sur-Lyon, Musée du tissage et de la soierie de Bussières et Musée de la cravate et du textile de Panissières) se sont réunis autour d'un projet commun : le tournage d'un long-métrage sur les savoir-faire textiles du territoire et les habitants qui les font vivre.

Ce film : "Quelqu'un plus tard se souviendra de nous", a été réalisé par les élèves de la classe de CAP force de vente du Lycée des Monts du Lyonnais à Chazelles-sur-Lyon. Accompagnés par la documentariste parisienne Charlotte Pouch, ils ont traversé le territoire à la rencontre d'anciens tisseurs et chapeliers. Ils ont également pu pénétrer dans plusieurs entreprises textiles pour échanger avec dirigeants et salariés.

Ce film sera projeté dans les salles de cinéma du territoire début 2022.

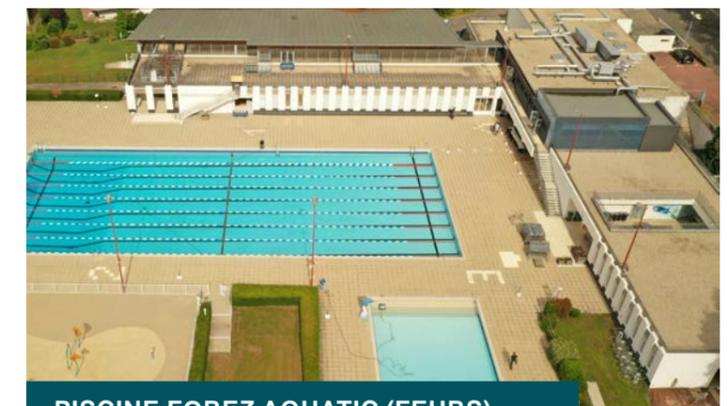
## LUDOTHÈQUE

La ludothèque s'est adaptée, comme nombre de services, au contexte sanitaire particulier.

2021 a vu les animations itinérantes de la ludothèque remplacées par des "drive", permettant aux usagers foreziens de réserver des jeux en ligne, et de les récupérer au plus près de chez eux.

Les animations ont cependant repris, notamment au cours des vacances scolaires de la Toussaint, au sein d'établissements d'accueil de loisirs, mais également en direction de public empêché, en accueillant des adultes porteurs de handicap.

La Fête du jeu, programmée chaque année en juillet a pu être organisée.



## PISCINE FOREZ AQUATIC (FEURS)

Forez Aquatic a été particulièrement touché par la crise sanitaire en 2021, tant en termes de fréquentation, que d'évolutions réglementaires et d'accueil de l'utilisateur. Des mesures sanitaires ont été mises en place, telles que jauges, inscriptions préalables, pass sanitaire....

2021 a cependant permis à Forez Aquatic de moderniser son offre de service, à travers l'acquisition d'un logiciel permettant les inscriptions en ligne ainsi qu'une meilleure communication auprès des usagers.



# BIEN GRANDIR À FOREZ-EST

Accompagner le parcours des jeunes, de 0 à 25 ans, est au cœur des préoccupations de la Communauté de communes de Forez-Est, et de son projet de territoire.

Le maillage du territoire, avec les 5 crèches communautaires ainsi que le soutien aux crèches associatives permet aux jeunes parents de bénéficier d'un accueil collectif de qualité et en proximité.

Les professionnels ont pour objectif de conduire les enfants qui leur sont confiés vers l'autonomie et la socialisation tout en veillant à leur bien-être et à leur épanouissement.

Les Relais Petite Enfance (RPE) permettent de renseigner les parents sur les différents modes de garde et de les orienter le cas échéant vers des modes de gardes individuels, dont ils assurent également la cohérence et l'animation sur le territoire.

Enfin, la CCFE soutient des projets et actions en direction de l'enfance et de la jeunesse.



## LES CRÈCHES

La crise sanitaire, comme pour tous les services en lien direct avec le public, a fortement perturbé l'activité des crèches communautaires.

Les normes réglementaires, les démarches administratives qui y étaient liées (traçage des cas contacts), le port du masque, ont impacté les structures dans leur organisation et dans leur projet pédagogique et le lien avec les parents. Ce contexte difficile a mis en évidence la solidarité au sein des crèches et les équipes ont su faire front avec beaucoup de professionnalisme.

Malgré cela, des projets éducatifs et créatifs ont pu voir le jour, dans chacun des établissements accueillant des jeunes enfants. Certaines structures ont pu notamment mettre en œuvre la formation "Snoezelen" qu'elles ont reçue : cela consiste à mettre en place des ateliers de relaxation, de découverte sensorielle en créant un espace adapté (lumière tamisée, musique douce, colonne à poissons...). Cet instant privilégié permet à l'enfant de prendre conscience de son corps dans l'espace, de diminuer son anxiété, de s'adapter aux changements, prendre confiance et développer des expériences relationnelles.

## ENFANTS ACCUEILLIS AU SEIN DES CRÈCHES COMMUNAUTAIRES

	Chapi Chapeau CHAZELLES S/ LYON	Forez Enchanté, FEURS	La Passerelle PANISSIÈRES	La Souris Verte ROZIER-EN-DONZY	Les Petits Félines, SAINT-MARCEL-DE FÉLINES
<b>AGRÈMENT (nbre de places)</b>	30	60	22	20	15
<b>NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS</b>	70	139	57	50	34

## RELAIS PETITE ENFANCE

Face aux difficultés de recrutement d'Assistants maternels, les Relais Petite Enfance de la CCFE ont ensemble initié une démarche avec Pôle Emploi et le Département, afin de mener une action promotion du métier Assistant maternel.

Les objectifs de cette action sont de repérer et d'informer de manière globale des demandeurs d'emploi intéressés par les métiers de la Petite Enfance ou du service à la personne et repérés par les conseillers sur le métier d'Assistants maternels.

Ce projet s'est organisé en 2 temps : via une rencontre entre une conseillère Pôle Emploi et les responsables des RPE de la CCFE, pour faire le point sur le profil des demandeurs d'emploi, les outils mis à disposition et le fonctionnement des RPE pour les parents recruteurs.

Dans un second temps, deux rencontres se sont déroulées à Feurs et à Montrond-les-Bains.

Proposées par Pôle Emploi aux demandeurs, ces personnes ont pu bénéficier d'une photographie globale sur le métier et le parcours professionnel d'un futur Assistant maternel.

Cette dernière action sera reconduite en 2022.



### UN DISPOSITIF RELAIS PETITE ENFANCE (RPE, EX RIAPE) PRÉSENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

RELAIS PETITE ENFANCE	"Les Marmots du Forez" FEURS	"Frimousses" MONTROND-LES-BAINS	Collines du Matin" PANISSIÈRES	"Les Matrus" VEAUCHE
NOMBRE D'ASSISTANTS MATERNELS AGRÉÉS (AMA)	105	94	56	84
NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS	355 places	292 places	186 places	236 places
TEMPS COLLECTIFS	74	70	97	112



**110 €** d'aide/personne allouées aux 17 à 25 ans pour passer le BAFA

**17** bourses attribuées sur 22 demandes effectuées en 2021

## JEUNESSE

Le dispositif "Bourse BAFA" CCFE : destinée aux jeunes de 17 à 25 ans révolus habitants sur l'une des communes de la CCFE, cette "bourse BAFA" d'un montant de 110 € a été mise en place par la communauté de communes pour accompagner les jeunes dans leur projet de première expérience professionnelle dans l'animation enfance jeunesse.

L'idée est également de favoriser l'entrée en formation des jeunes ou la finalisation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, pour permettre aux structures du territoire de recruter des jeunes, pour animer les accueils de loisirs des mercredis, vacances scolaires et accueils périscolaires.

En 2021, ce sont 17 bourses qui ont été attribuées sur les 22 demandes formulées. Ayant reçu un accueil très favorable de la part des jeunes, de leurs familles, des élus et des structures d'accueils de loisirs, ce dispositif est reconduit pour l'année 2022.

La Communauté de Communes de Forez-Est propose une



**BOURSE**



**Pour qui ?** Jeunes âgés de 17 à 25 ans, résidant sur le territoire, sans condition de ressources  
**Pour quoi ?** Aide financière pour la formation au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)  
**Comment ?** Rendez-vous sur [www.forez-est.fr](http://www.forez-est.fr)

Communauté de Communes de Forez-Est  
 Service Petite-Enfance Enfance Jeunesse  
 348, Route de Montluron - 42140 CHAZELLES-SUR-LYON - 04 77 94 55 57 / [enfance-jeunesse@forez-est.fr](mailto:enfance-jeunesse@forez-est.fr)  
[www.forez-est.fr](http://www.forez-est.fr)



# AMÉNAGER LE TERRITOIRE FOREZ-EST

L'aménagement de l'espace consiste à assurer une répartition équilibrée des ressources, des activités et des hommes dans l'espace, afin de préserver durablement l'ensemble du territoire national comme lieu de vie et d'activité.

A l'échelle de Forez-Est, il vise à prévoir et organiser le cadre de vie actuel et futur des habitants du territoire à dominante rurale mais situé au carrefour de grandes agglomérations.

Pour cela il regroupe l'ensemble des actions de la communauté de communes visant à :

- Développer une offre de logements suffisante et diversifiée,
- Améliorer les transports publics,
- Développer les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle,
- Préserver les espaces naturels et agricoles,
- Localiser et développer les zones d'aménagement concerté (généralement les futures zones d'activités économiques).
- Déployer les réseaux Très Haut Débit.



## AGIR EN FAVEUR DU LOGEMENT

LANCEMENT DE LA POLITIQUE

HABITAT 2021-2026

**800 000 €** par an  
de subventions pour le logement  
pour des projets de réhabilitation  
des communes ou des particuliers.

Elle se décline en 3 axes complémentaires :

"Mon centre-bourg"

- Apporter une aide technique et financière aux Communes pour la réalisation d'opérations en centre-bourg
- Mettre en place des aides aux particuliers pour des projets de réhabilitation en centre-bourg
- Faire un recensement des friches et gisements fonciers

"Habitat +"

- Aider à la rénovation énergétique des logements
- Aider à la rénovation de l'habitat indigne
- Aider à l'adaptation des logements à la perte d'autonomie

"Logements pour tous"

- Recenser l'offre à destination des personnes âgées et handicapées
- Encourager la production de petits logements pour les jeunes et familles monoparentales
- Recenser et coordonner l'offre existante de logements d'urgence
- Améliorer les réponses apportées aux besoins des gens du voyage

La politique habitat de Forez-Est a été validée en Bureau Communautaire du 17 mars 2021 et l'opération "Mon centre bourg" en conseil communautaire du 30 juin 2021 (règlement d'attribution). Il s'agit :

■ **Pour les Communes :** une enveloppe financière annuelle de 600 000 € pour financer au moins 4 projets communaux de 100 000 € minimum avec une subvention de Forez-Est de 30 % maximum, dans la limite de 150 000 € par commune et un cofinancement au moins égal de la commune.

■ **Pour les particuliers :** une enveloppe financière annuelle de 100 000 € pour financer une vingtaine de projets par an avec une subvention de Forez-Est de 40 % maximum dans la limite de 5000 € par projet (jusqu'à 15 000 € pour des copropriétés de 3 logements ou plus). Afin de remettre du logement sur le marché, seuls les logements vacants depuis au moins 2 ans sont éligibles.

## LES DOSSIERS "HABITAT +" 2021

■ **61 dossiers** "bonus performance énergétique" instruits par Rénov'action42, soit **38 250 €** de subventions accordées par Forez-Est pour des travaux d'isolation (avec un montant équivalent de la Région), ainsi que **22 700 €** de "bonus chauffage" accordés par l'intercommunalité dans le cadre de son Plan Climat Air Energie.

■ **105 dossiers** "Programme d'Intérêt général" Départemental dont :

- **50** sur le volet "adaptation des logements" au vieillissement ou au handicap instruits par SOLIHA, soit **37 500 €** de subventions aux travaux et **24 000 €** de participation aux frais d'ingénierie accordés par Forez-Est.

- **55** sur le volet "économie d'énergie" dont 16 éligibles aux bouquets de travaux mis en place par Forez-Est, soit **7 000 €** de subventions aux travaux d'isolation et **18 700 €** de participation aux frais d'ingénierie accordés par Forez-Est



## ECO-HAMEAU DE COTTANCE

Vente de 3 lots pour une superficie de 1799 m<sup>2</sup> et un montant de **105 000 € HT**.



## GENS DU VOYAGE

■ **38 familles** accueillies sur l'aire d'accueil "Les Prévoriaux" à Feurs, soit **126 personnes** dont **52 enfants** de moins de 18 ans, pour un versement d'environ **19 000 €** des résidents (location des emplacements + coûts des fluides).

■ Par délibération du 3 novembre 2021, pour une prise en compte des projets de sédentarisation sur Loire Forez Agglomération et Saint-Étienne Métropole, il a été acté une mise en suspens de l'aire d'accueil projetée sur Veauche ou alentours sur la période 2021 - 2026.



# PLANIFICATION URBAINE ET STRATÉGIQUE

## UN NOUVEAU LOGICIEL

### POUR L'INSTRUCTION DES DOSSIERS ADS

Le service instruction des autorisations du droit des sols (ADS) s'est doté d'un nouveau logiciel métier "CLICMAP", solution développée par l'entreprise IF TECHNOLOGIES basée à S-Geours-de-Mareme (Département 40), afin de permettre la mise en place de la dématérialisation au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (par l'outil E-Permis raccordé à la plate-forme nationale PLAT'AU).

L'équipe d'instructeurs du Service ADS ainsi que les personnels des mairies utilisateurs de l'outil métier ont bénéficié de formations entre fin mai et début juin 2021 :

- 2 journées, les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin ont été dédiées aux instructeurs du service ADS ;

- 4 journées, du 2 au 7 juin ont été dédiées aux personnels des mairies utilisateurs de l'outil, par groupes d'une douzaine de personnes (1 journée / personne).



## INSTRUCTION

### DES DOSSIERS D'URBANISME

- 15 communes gèrent elles-mêmes leurs certificats d'urbanisme d'information.

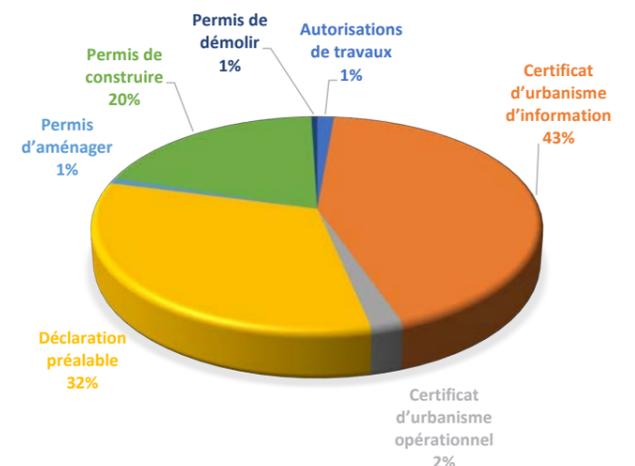
- Le service instruction a connu un accroissement significatif des demandes d'autorisations et notamment des permis de construire avant la mise en place de la nouvelle réglementation thermique "RE2020" au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Ce fort pic d'activité arrive dans un contexte difficile avec une équipe d'instructeurs fortement réduite (3 ou 4 instructeurs depuis l'été 2021 au lieu de 6), d'où une externalisation partielle des dossiers à compter du 16 août (CUA essentiellement).

**4 759** dossiers instruits en 2021 dont :

**2 242** dans les 6 centralités (Balbigny, Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montrond-les-Bains, Panis-sières, Veauche), soit plus de 47 %

**2 517** dans les 36 autres communes de Forez-Est

## DOSSIERS INSTRUITS EN 2021





## FIBRE OPTIQUE

■ Le territoire de Forez-Est est aujourd'hui entièrement desservi par la fibre optique, suite aux travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SIEL-Territoire d'Énergie entre 2015 et 2020.

Ce sont **36 000** foyers, entreprises et structures qui sont aujourd'hui desservis avec environ **20 millions d'euros** investis par l'intercommunalité.

■ Pour mettre en avant la Loire comme département pionnier en matière de couverture haut débit (dans la perspective de la disparition, à terme, du réseau cuivre), ce qui est un atout d'attractivité du territoire, Forez-Est a demandé son statut de zone fibrée.

## SCOT SUD LOIRE

Forez-Est est membre du Syndicat Mixte du SCOT Sud -Loire dont la révision a été lancée en mars 2018. En 2021 les élus du Bureau du SCOT et le comité technique se sont réunis à de multiples reprises pour travailler sur :

■ La finalisation du diagnostic (complété au fil de l'eau) présenté en comité de pilotage élargi aux personnes publiques associées le 14 septembre 2021.

■ La phase prospective dans le cadre d'ateliers, associant élus et/ou techniciens, et de réunions du Bureau du SCOT pour préparer des scénarii de développement (réunis sur la période de juin à décembre 2021)



## PARTENARIAT AVEC EPURES

Forez-Est adhère à EPURES depuis sa création en 2017. Afin d'harmoniser et de faciliter le fonctionnement du programme partenarial annuel, par délibération du 3 novembre 2021, Forez-Est a validé la signature :

- D'une charte partenariale avec EPURES qui pose les principes du partenariat,
- D'une convention cadre qui organise le partenariat dans la durée.
- Chaque année, Forez-Est validera un avenant financier fixant les missions confiées à EPURES et le coût de celles-ci. En 2021, la participation financière de Forez-Est s'élève à 61 780 € dont :
  - **32 936 €** de cotisation annuelle (du fait de l'adhésion)
  - **28 844 €** de subvention, pour les missions réalisées en 2021, notamment le schéma d'accueil économique, le schéma de mobilité, l'organisation de webinaires sur les énergies renouvelables, ...

# LA MOBILITÉ SUR FOREZ-EST



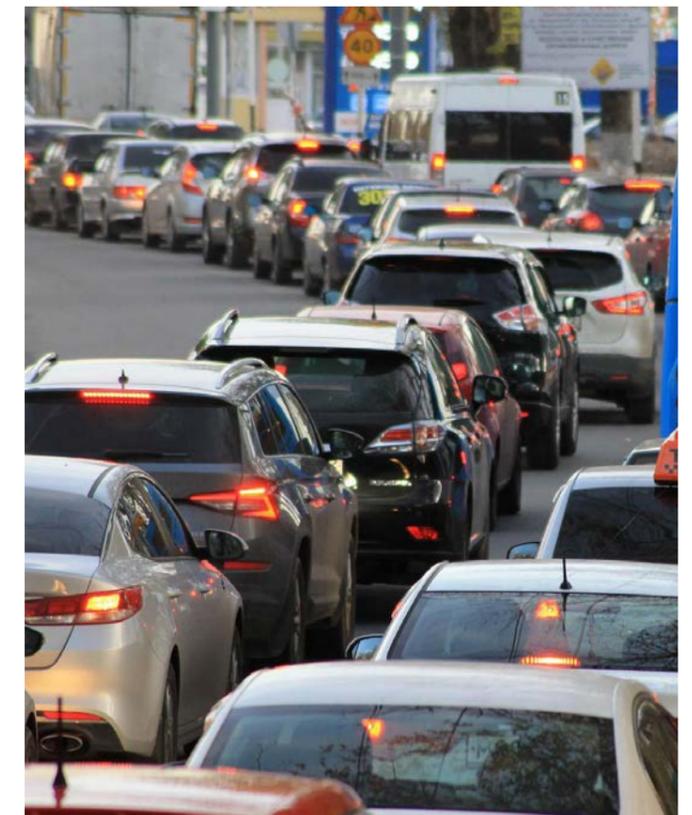
## ORGANISATION

### DES MOBILITÉS

Suite à la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, Forez-Est a souhaité confier la compétence mobilité à la Région Auvergne Rhône-Alpes, devenue alors autorité organisatrice de la mobilité (AOM) sur le territoire intercommunal.

Suite à la délibération du 19 mai 2021, une convention de coopération en matière de mobilité a pu être signée avec la Région. Son objectif étant que ces 2 instances travaillent ensemble pour promouvoir le développement :

- Des services réguliers de transports publics de personnes,
- Des services à la demande de transports publics de personnes,
- Des services de transports scolaires,
- De l'intermodalité entre les réseaux, notamment la coordination entre les TER et les Cars Région Loire
- Des services et infrastructures favorisant les mobilités actives (pistes cyclables, abris vélos, ...),
- Des services et infrastructures favorisant les usages partagés des voitures (aires de covoiturage, ...),
- Des services de mobilité solidaire.



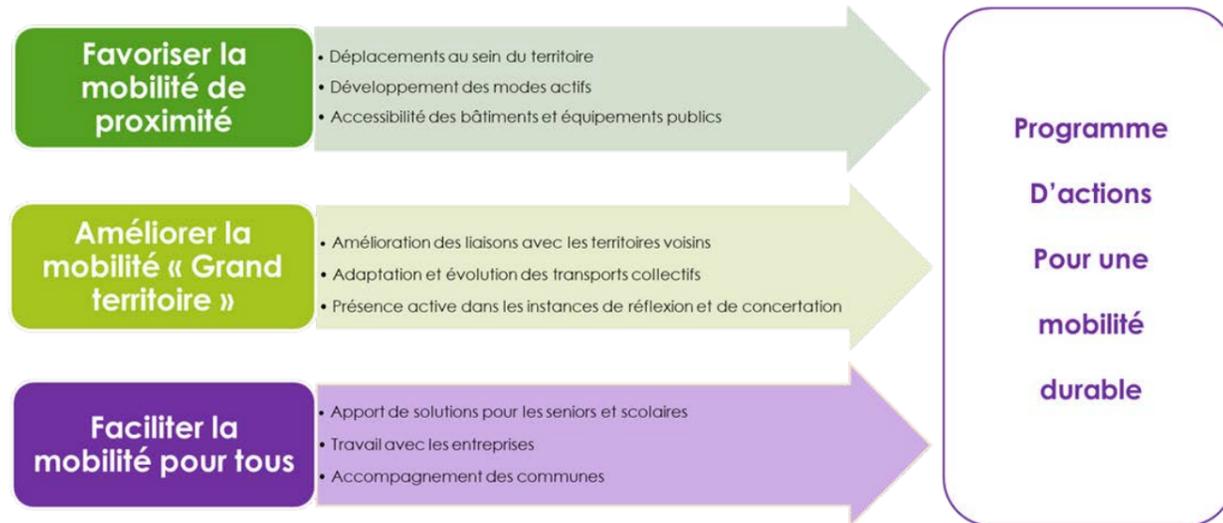
## SCHÉMA DE MOBILITÉ

2021-2026

Forez-Est a poursuivi l'élaboration de son schéma de mobilité avec le soutien en ingénierie d'EPURES.

### ► Orientations du schéma de mobilité :

Le travail collégial élus / partenaires a permis de mettre en avant 3 grandes ambitions pour Forez-Est, validées en Bureau du 1<sup>er</sup> septembre 2021. Ces 3 ambitions constituent les axes de travail qui se déclineront en actions concrètes, définies et planifiées.



### ► Autres actions engagées dans le cadre du schéma de mobilité :

#### ■ Accompagnement des communes dans leur politique mobilité :

Le 6 mai 2021, les services Aménagement du Territoire et Développement durable ont organisé une première rencontre pour accompagner les communes dans leur politique habitat. Organisé en partenariat avec l'ALEC42, cette rencontre a permis d'aborder :

- Les éléments généraux pour la réalisation de schémas de mobilités communaux,
- Les informations et conseils sur les aménagements de voirie favorable aux modes actifs,
- Les financements possibles.

#### ■ Organisation du 1<sup>er</sup> forum de la mobilité :

Organisé le 10 juin 2021 à Montrond-les-Bains, à destination des élus communaux et intercommunaux avec au programme :

- L'intervention d'acteurs locaux de la mobilité,
- Des retours d'expériences,
- La présentation de services de mobilité,
- La démonstration d'équipements.

Le Forum de la mobilité sera organisé tous les 2 ans.



### AMÉNAGEMENT DE LA GARE

#### DE MONTROND-LES-BAINS

■ Par délibération du 10 février 2021, Forez-Est a acté les travaux des réseaux d'électricité, de télécoms, d'éclairage et de dissimulation de réseaux pour un montant global de **180 886,67 €** dont **173 023,04 €** à la charge de l'intercommunalité.

■ Par délibération du 29 septembre 2021, Forez-Est a choisi d'installer une borne de recharge rapide pour véhicules électriques sur le site de la gare.

L'intercommunalité a préalablement validé son adhésion à la compétence optionnelle du SIEL-TE relative aux infrastructures de recharge électrique avec une prise en charge par le SIEL de 50 % des investissements et des coûts d'exploitation, dans la limite de **13 000 €**. La borne de recharge rapide d'un coût de **33 000 €** est quant à elle financée à 100 % par l'intercommunalité et vient en complément d'une borne classique installée à proximité sur la Commune de Saint-André-le-Puy.

### AIRES DE COVOITURAGE

Forez-Est a poursuivi son action de déploiement et de mise en valeur des aires de covoiturage avec la mise en place :

- De la signalétique directionnelle et de covoiturage à Chazelles-sur-Lyon pour l'"aire de Montalègre" créée par la commune, pour une quinzaine de places.
- De la signalétique directionnelle et de covoiturage, d'un totem et de l'aménagement de 6 places en enrobé à Saint-Cyr-les-Vignes pour "l'aire des 4 Routes".

Avec les 12 aires aménagées et/ou équipées en 2020, ce sont fin 2021, 16 aires de covoiturage en service avec environ 250 places disponibles.



### ACTIONS EN FAVEUR

#### DU VÉLO

■ À l'automne 2021, afin de favoriser la multimodalité et les modes actifs avec le soutien financier du dispositif Alvéole et de la Région Auvergne Rhône-Alpes, Forez-Est a installé des abris-vélos sur 9 sites, notamment sur 6 aires de covoiturage (84 places abritées).

■ Dans le cadre du projet départemental de "Vélo-route - Voie verte", Forez-Est a cédé au Département des terrains situés le long de la ZA de Bois Vert à Épercieux-Saint-Paul (longeant la RD1082, sur la bande inconstructible) pour la mise en place de la Véloire (8 688 m<sup>2</sup> à 1 € le m<sup>2</sup>).



# PROTÉGER LE TERRITOIRE DE FOREZ-EST



## DÉCHETS AMÉLIORER LE GESTE DE TRI

La collectivité collecte les déchets des 42 communes du territoire et gère 5 déchèteries (Chazelles-sur-Lyon, Épercieux-Saint-Paul, Feurs, Montrond-les-Bains et Panissières).

La collectivité met en place des services, des outils, des infrastructures (poubelles jaunes, composteurs, déchèteries, points d'apport collectif pour le tri...), pour trier plus et mieux.



**12 664**  
tonnes  
d'ordures ménagères



**5 558**  
tonnes  
de tri  
(emballage, papier, verre)



**74**  
containers enterrés  
ou semi-enterrés  
(ordures ménagères, tri, verre)



### HARMONISATION

### DE LA FISCALITÉ

### AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

Conformément à la réglementation, la CCFE doit harmoniser sa fiscalité déchets avant le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, plusieurs modes de financement cohabitent : TEOM, REOM et REOMi.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la CCFE va appliquer la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) sur l'ensemble de son territoire.

Une fiscalité calculée selon le niveau de service rendu et basée sur le principe du pollueur/payeur. Cette décision a été adoptée à l'unanimité au conseil communautaire du 30 juin 2021.

### PRÉPARATION DE LA MISE EN PLACE

### DE LA REOM

Pour atteindre l'objectif de mise en place de la REOM au 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'équipe de facturation du service déchets a été restructurée et renforcée de 3 agents supplémentaires dès le 1<sup>er</sup> décembre 2021 :

- Création d'un poste de responsable du service facturation de la REOM,
- Recrutement de 2 agents pour mettre à jour la base de données des ménages,
- Recrutement d'1 agent pour mettre à jour la base de données des entreprises





### UN MODE DE COLLECTE

### QUI SE DÉVELOPPE

La collectivité continue de développer la collecte de proximité en implantant des conteneurs enterrés ou semi-enterrés sur son territoire.

À titre d'exemple, plusieurs points ont été aménagés dans le centre-bourg de la commune de Panissières.

Ils ont permis de :

- Booster le tri des habitants en rapprochant les équipements de tri de leur domicile,
- Améliorer le cadre de vie et sécuriser les tournées de ramassage,
- Maîtriser les coûts de collecte à moyen/long terme.

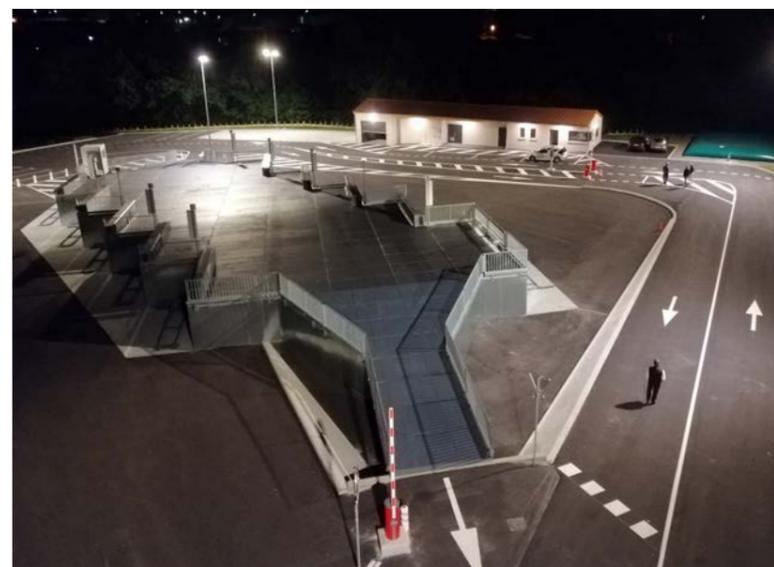
### DÉCHÈTERIES



**21 486**  
tonnes  
de déchets collectés  
sur les 5 déchèteries



**145 000**  
passages  
au total  
sur les 5 déchèteries



### UNE DÉCHÈTERIE

### RÉHABILITÉE ET MODERNISÉE

La collectivité a réhabilité la déchèterie située à Chazelles-sur-Lyon, devenue vétuste. Les travaux ont permis d'augmenter la superficie du site, d'améliorer les conditions de sécurité sur place ainsi que la fluidité des visiteurs. Parmi les nouveautés, nous pouvons lister :

- Un nouveau contrôle d'accès par lecture des plaques d'immatriculation a été installé. Il permet :
  - De réguler le nombre de véhicules sur le site pour faciliter le contrôle des dépôts par les agents de déchèterie
  - De fiabiliser et automatiser les données statistiques de fréquentation
  - D'identifier plus facilement l'origine des dépôts (particulier ou professionnel)
- Une plateforme de stockage des déchets verts a été créée. Lorsqu'elle est saturée, un broyage des végétaux est organisé. Le broyat obtenu est livré et valorisé dans les exploitations agricoles de proximité.
- Une zone de réemploi a été mise en place. Les usagers peuvent déposer les objets en état d'usage à l'intérieur d'un caisson spécifique. Chaque semaine, la ressourcerie des monts du lyonnais assure une collecte des objets afin de leur donner une seconde vie.



# RESSOURCES NATURELLES DE FOREZ-EST

La collectivité s'est engagée dans la protection du patrimoine naturel et la transition écologique du territoire à travers ses deux documents-cadre : Projet de Territoire et Plan-Climat-Air-Energie-Territorial.

La CCFE participe également au fonctionnement des syndicats de rivières qui portent des actions en faveur de la préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau sur notre territoire



**390 000 € TTC**

Réalisation de  
l'étude de danger de  
la levée de terre de  
Villeneuve à Bigny  
avec l'assistance  
de l'Établissement  
Public Loire

coût prévisionnel total, durée max 21 mois,  
dont 75 000 € de subvention – Fonds de  
Prévention des Risques Naturels Majeurs



**33 711 € TTC**

de fonds de  
concours Rénovation  
énergétique  
des bâtiments  
communaux  
(8 dossiers accompagnés)



**981**

chauves-souris  
observées en  
hibernation sur  
l'hiver 2020/2021

Natura 2000  
"Site à chiroptères des Monts du Matin"

**GEMAPI**

**SENSIBILISER ET FORMER**

**SUR UNE GESTION DURABLE DES HAIES**

Les syndicats de rivières ont organisé en lien avec les acteurs locaux dont la CCFE (collectivités, chambre d'agriculture, Mission Haies Auvergne...) des sessions de sensibilisation des gestionnaires de haies (agriculteurs, communes, agents techniques...).

En effet, cet élément paysager joue de nombreux rôles : protection face au vent, habitat pour la biodiversité, piégeage des polluants, renforcement des berges, limitation des impacts du ruissellement...



**GEMAPI**

**PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS**

Un ouvrage de protection des crues de la Loire a été identifié sur le territoire comme protégeant des enjeux majeurs : la levée de terre de Villeneuve à Bigny d'une longueur de 7,5 km. Avec l'assistance technique de l'Établissement Public Loire, Etablissement Public Territorial de Bassin sur le fleuve Loire, l'étude de danger est en cours de réalisation pour éventuellement régulariser réglementairement cet ouvrage en système d'endiguement.



**EAU POTABLE**

**ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Les compétences de l'eau potable et de l'assainissement collectif seront transférées, des communes à la communauté de communes, le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

L'étude préalable d'assistance au transfert a permis d'instaurer un dialogue avec les maîtres d'ouvrage actuels et de construire les bases d'un partenariat qui est amené à se développer jusqu'en 2026 au moyen d'une charte à conclure avec eux.



**FOREZ-EST**  
communauté de communes

**Aide aux particuliers**  
Subvention  
chaleur renouvelable

**POUR QUI ?**

- Les propriétaires d'une maison individuelle située sur l'une des 42 communes de Forez-Est :

**POUR QUOI ?**

Pour remplacer votre chauffage actuel par un plus performant. Exemples de dispositifs de chauffage éligibles :

- Poêle à bois granulé ou bûche labellisée "Flamme verte 7 étoiles" ou équivalent,
- Chauffage solaire,
- Chaudière gaz performante avec preuve de souscription à un contrat d'énergie 100% renouvelable...

Cette aide vient en complément du dispositif Bonus Performance Énergétique existant, qui vous permet d'obtenir une aide pour la rénovation énergétique de vos bâtiments.

**QUEL MONTANT ?**

Aide forfaitaire comprise entre 400 et 1 300 € (montant fixé en fonction du dispositif que vous souhaitez mettre en place).  
Vous avez opté pour une chaudière à gaz ? L'aide de Forez-Est est complémentaire de celle apportée par Gaz Réseau Distribution France (GRDF) dans le cadre d'un nouveau raccordement.

**DISPOSITIF "CHALEUR RENEUVELABLE"**

En partenariat avec Gaz Réseau Distribution France (GRDF) et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Loire (ALEC 42), une aide au remplacement du dispositif de chauffage a été lancée pour les particuliers.

L'objectif : Accompagner les usagers engagés dans des travaux de rénovation de leurs logements à s'équiper d'un système de chauffage plus performant. Une trentaine de foyers ont sollicité l'aide pour l'année 2021.

**RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE**

■ Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie, la communauté de communes réalise des travaux de rénovation énergétique de ses bâtiments :

- Aérodrome (isolation par l'extérieur et changement des menuiseries)
- Musée du Chapeau (passage en LED du 1<sup>er</sup> niveau)
- Crèche de Feurs (isolation du local poussettes)
- Bilan énergétique de tous les bâtiments (dans le cadre du Décret tertiaire)

■ Un fonds de concours a également été mis en place pour accompagner les communes dans cette démarche. En 2021, 8 communes ont pu bénéficier d'une aide.

**NATURA 2000**

En tant que structure animatrice du "Site à chiroptères des Monts du Matin", la CCFE a la charge du suivi du document d'objectifs associés. Il s'agit de garantir, entre autres, le bon état d'anciens tunnels servant de gîte d'hibernation pour des chauves-souris dont la Barbastelle d'Europe.

A ce titre, un comptage hivernal est réalisé chaque année en coordination avec les associations naturalistes. En 2021, un record a été battu dans le tunnel de Viricelles. 794 Barbastelles ont ainsi été recensées dans le tunnel de Viricelles (ancien record : 673 en 2019).



# L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE ET DES ESPACES VERTS DE FOREZ-EST

L'équipe technique composé de 5 agents et d'une Responsable Bâtiments a pour mission principale de répondre aux demandes d'intervention faites par les structures et d'assurer l'entretien des espaces verts des zones d'activité et des bâtiments de la CCFE.

## TRAVAUX EFFECTUÉS EN RÉGIE

- Peinture de la salle d'activité au RIAPE de Panissières
- Installation de cuisine à la Crèche de Rozier-en-Donzy et la Résidence d'Entreprise de Chazelles-sur-Lyon
- Installation de nouveaux luminaires au Musée du Chapeau à Chazelles-sur-Lyon
- Journées de broyage dans les déchèteries du territoire
- Reprise de guide-berce à la déchèterie de Chazelles-sur-Lyon
- Pose de 11 abris vélo sur des communes du territoire
- Aide à la mise en place de manifestations (Fête du jeu...)
- Abattage d'arbres sur une parcelle à Veauche, ZA les prairies

**538** interventions dans **41** bâtiments

**42 149** km parcourus avec les véhicules des services techniques

**24** véhicules de la CCFE entretenus par les services techniques

**35** hectares dont **18** en éco-pâturage d'espaces verts entretenus

**40** composteurs en bois fabriqués en régie pour les sites de compostages collectifs

## TRAVAUX EFFECTUÉS PAR DES ENTREPRISES

- Remplacement du chauffe-eau de la crèche de Panissières
- Pose de volets roulants sur plusieurs sites :
  - Résidence d'entreprise de Chazelles-sur-Lyon,
  - Crèche de Feurs, RIAPE de Feurs,
  - Crèche de Rozier-en-Donzy,
  - Crèche de Panissières
- Rénovation de la Crèche de Balbigny, réfections des peintures et sols dans le hall, le bureau de la directrice et la salle d'éveil
- Réparations des fuites en toitures à Inter-Lude, Veauche
- Travaux d'aménagement de voiries :
  - Chambéon : ZA du Canal
  - Panissières : ZA du Crozet, ZA Pont Rochand
  - Veauche : ZA les Loges 1
  - Aire de covoiturage de Saint-Cyr-les-Vignes
- Travaux divers :
  - Panissières : stabilisation des talus et réfection du chemin d'accès au bassin de rétention de la ZA du Roule
  - Lestra : clôture et raccordement au réseau d'eaux pluviales du bassin de rétention de la ZA de Lestra
  - Balbigny : démolition d'un corps de ferme



## 2021 EN IMAGES....

Conférence de presse à l'occasion de la collecte des pneus d'ensilage



Inauguration du site de la Grande Usine à Balbigny



Inauguration de la déchèterie de Chazelles-sur-Lyon



Carnaval à la crèche de Rozier-en-Donzy



La Fête du jeu, organisée par la ludothèque



Opération broyage de végétaux pour les particuliers



Signature du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)



Spéctacle sur le thème de la parentalité à Saint-Marcel-de-Félines



Matinée motricité organisée par le Relais Petite Enfance de Panissières



Visite d'une entreprise à Épercieux-Saint-Paul

# LES ÉQUIPEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

- Siège : 13 Avenue Jean Jaurès – BP 13 – 42110 FEURS
- Antenne Sociale : 348 rue de Montfuron – 42140 CHAZELLES-SUR-LYON
- Antenne Technique et Cycle de l'eau, 185 chemin du renouveau – 42110 ÉPERCIEUX-SAINT-PAUL

## SOCIAL ET SERVICES À LA POPULATION

### PETITE ENFANCE

- Crèche Chapi Chapeau  
0 rue Massenet – 42140 CHAZELLES-SUR-LYON
- Crèche Forez Enchanté  
74 bis bd de la Boissonnette – 42110 FEURS
- Crèche La Passerelle  
Bd Jean-Louis Bonnassieux – 42360 PANISSIÈRES
- Crèche La Souris Verte  
12 rue Saint Pierre – 42810 ROZIER-EN-DONZY
- Crèche Les Petits Félines  
Maison des Associations  
Le Bourg – 42122 SAINT-MARCEL-DE-FÉLINES
- RPE Les Marmots du Forez  
4 Allée du parc – 42110 FEURS
- RPE Frimousse  
Avenue des sources – 42210 MONTROND-LES-BAINS
- RPE Collines du matin  
2 rue Denis Boulanger – 42360 PANISSIÈRES
- RPE Les Matrus  
1 bis allée des violettes – 42340 VEAUCHE

## SPORT - LOISIRS

- Piscine de Forez-Est  
2 Allée du parc – 42110 FEURS
- Ludothèque de Forez-Est  
2 Allée du parc – 42110 FEURS

## EMPLOI - INSERTION

- Point Rencontre Emploi  
2 rue Denis Boulanger – 42360 PANISSIÈRES
- Point Rencontre Emploi  
11 Avenue Jean Jaurès – 42110 FEURS
- Point Rencontre Emploi  
Maison du parc – 2 rue Michel Laval – 42340 VEAUCHE
- Point Rencontre Emploi  
7 place de la libération – 42510 BALBIGNY
- Espace France Service  
3 place Massenet – 42140 CHAZELLES-SUR-LYON

## SANTÉ

- Maison de santé  
1 Rue Jacquard – 42360 PANISSIÈRES
- Maison de santé  
5 Rue de la Font Barry – 42810 ROZIER-EN-DONZY



## CULTURE

- Site de La Chapellerie  
31, rue Martouret - 42140 CHAZELLES-SUR-LYON

## COLLECTE DES DÉCHETS

### DÉCHÈTERIES

- Déchèterie de Chazelles-sur-Lyon  
352 chemin de la font Rivaud – 42140 CHAZELLES-SUR-LYON
- Déchèterie d'Épercieux-Saint-Paul  
33 chemin du renouveau – 42110 ÉPERCIEUX-SAINT-PAUL
- Déchèterie de Feurs  
Lieu-dit les Prévoriaux – 42110 FEURS
- Déchèterie de Montrond-les-Bains  
1013 rue de la Loire ZA Plancieux – 42210 MONTROND-LES-BAINS
- Déchèterie de Panissières  
90 chemin du soleil levant – Lieu-dit le Roule – 42360 PANISSIÈRES



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Aire d'accueil des gens du voyage  
Lieu-dit les Prévoriaux – 42110 FEURS
- Aéroport Feurs - chambéon  
6 chemin du Camp d'Aviation, Lieu dit "Les Reynauds" – 42110 Chambéon

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 37 zones d'activités (carte ci-contre)

## Zones économiques de Forez-Est





**FOREZ. EST**  
communauté  
de communes

### Siège

13 avenue Jean Jaurès BP 13  
42110 Feurs  
Tél. 04 77 28 29 30

### Autres sites administratifs :

Pôle Service à la population  
348 rue de Montfuron  
42140 Chazelles-sur-Lyon  
Tél. 04 77 54 28 99

Pôles Technique et Cycle de l'eau  
ZA de Bois Vert I  
185 chemin du Renouveau  
42110 Epercieux-Saint-Paul  
Tél. 04 77 27 61 81